

Compte-rendu de la réunion du 8 janvier 2018.

Présents :

Mesdames L. Hecquet (directrice adjointe) A.S. Martin-Biesse (Assistante de Prévention), C. Poncet-Masson (représentante Correspondants Environnement), K. Guérin (représentante Personnels Enseignants), S. Sarraute (Assistante de Prévention), A. Job (Assistante de Prévention), E. Petit (Assistante de Prévention), E. Feschet (Assistante de Prévention), P. Landais (Ingénieure de Prévention et de Sécurité CNRS-DR7), V. Saulze (infirmière UCA, représentante du Dr Ratinaud), A. Visseq (représentante Etudiants, CDD, Post-Docs) et H. Glémot (Service Prévention et Sécurité CNRS-DR7)  
Messieurs F. Leroux (Directeur ICCF), G. Voyard (Assistant de Prévention Référent), C. Jousse (représentant Personnels Techniques), N Biesse (Conseiller de Prévention UCA), M. Mercier (Conseiller de Prévention adjoint UCA), Y. Hersant (Responsable Qualité ICCF), A. Gautier (représentant Personnels chercheurs), C. Chastaing (Assistant de Prévention Sigma Clermont), Dr Dalle-Fratte (Médecin de prévention CNRS) et X. Farges (Conseiller Hygiène et Sécurité ICCF)

Absente excusée:

Dr Ratinaud (Médecin de Prévention UCA) remplacée par V. Saulze (infirmière UCA).

Ordre du jour :

- 1. Bilan 2017.**
- 2. Présentation de la nouvelle fiche du registre SST et étude des dernières fiches.**
- 3. Stockage et utilisation des poisons, précurseurs d'explosifs et de drogues à l'ICCF.**
- 4. Présentation de X. Farges.**
- 5. Problématique des TMD à l'ICCF (suite visite conseiller transport ULISSE).**
- 6. Questions diverses.**

NB :

Les présentations diffusées lors de la commission sont jointes à ce compte-rendu.

## **1. Bilan 2017**

GV présente le bilan technique et financier (voir la présentation jointe, page 2 – 4).

## **2. Présentation de la nouvelle fiche du registre SST et étude des dernières fiches.**

Suite à la commission de juillet 2017, les fiches du registre SST ont été retravaillées avec la cellule Qualité (Y.Hersant). Plusieurs catégories ont été rajoutées avec signatures intermédiaires et commentaires supplémentaires de la direction et suivi des actions à la demande de F. Leroux.

A. Gautier demande si les fiches doivent être closes lors des commissions H&S de l'ICCF.

F. Leroux précise que chaque fiche a sa propre vie et qu'elles seront closes au fil de l'eau.

N. Biesse approuve et estime qu'une simple revue (résumé) des fiches en commission est suffisante.

Le résumé des fiches est donné dans la présentation jointe (pages 6 – 8).

Informations complémentaires et discussion sur les fiches :

- Chute de cartons de produits chimiques :

X. Farges rappelle qu'une réflexion doit avoir lieu sur le transport de nos déchets car nous utilisons la voie publique.

La discussion s'ouvre sur les TMD (transport de matières dangereuses) et sur le process d'évacuation de nos déchets.

P. Landais demande si nous pourrions avoir un Chariot adapté.

N. Biesse fait remarquer que le chariot adapté est une solution mais qu'il s'agit aussi d'une problématique globale du TMD.

F. Leroux souhaite connaître les propositions de l'UCA à ce sujet.

N. Biesse dit qu'il n'a pas de solution actuelle due aux finances de l'UCA et qu'une réflexion est en cours.

F. Leroux estime que le problème est à gérer de manière mutualisée par l'UCA car il s'agit d'un problème de santé des personnels. De plus, il souhaite savoir si les étudiants sont compétents pour participer à l'évacuation des déchets et autres produits chimiques.

Pour M. Mercier, cela ne change pas leur positionnement par rapport à leurs problématiques d'utilisation des produits chimiques dans leurs activités quotidiennes.

Le Dr Dalle-Fratte pense qu'il faut prévoir des accès avec information des personnels transportant du matériel dangereux. Il faut voir poste par poste.

A. Job rappelle que les procédures H&S du tri des déchets au sein de l'ICCF et dans la cellule SPR sont bien définies et fonctionnent bien ...

C. Jousse précise qu'il s'agit d'une question que se posent les personnels ITA-Biatoss, il souhaite savoir s'il serait possible d'avoir un chariot sécurisé et adapté pour l'ICCF en intra (1/bâtiment ?).

X. Farges rappelle qu'il faut faire attention à l'utilisation des chariots sur la voie publique et s'interroge sur la possibilité d'utiliser un véhicule (type utilitaire) du campus permettant de faire du transport sur le campus. Qui gère ce type de véhicule ?

M. Mercier répond en indiquant qu'il s'agit de la Direction Affaires Générales qui gère cela : "Nous sommes en attente de la politique de la DAG. Cela peut être une solution si c'est fait par des personnels habilités et formés."

A. Gautier demande quel type de chariot serait utilisable à l'ICCF.

P. Landais répond et souhaite, à minima, un chariot avec un système de freinage.

F. Leroux rappelle que le transport des déchets ne devrait se faire que jusqu'à la porte des bâtiments de l'ICCF, une fois le pas franchi, c'est au SPR de gérer la situation...

N. Biesse dit que le SPR n'a pas le matériel ad hoc.

F. Leroux: " Je ne vais pas exposer le personnel de l'ICCF à des risques qui ne sont pas du ressort de l'ICCF. L'UCA doit prendre ces responsabilités ! "

Dr Dalle-Fratte demande qu'au moins, l'ICCF peut déjà se renseigner sur ce qui existe déjà...

F. Leroux précise que s'il y a un souci sur la voie publique, nous ne serons pas couverts car cela sort de nos paramètres d'action.

- Eraflure avec branchage aux abords de l'ICCF :

G. Voyard s'inquiète du manque important d'entretien du campus et plus particulièrement aux abords de l'ICCF.

L. Hecquet et A. Gautier s'interrogent également.

A. Gautier rappelle que des sureaux poussent sous les fenêtres accès pompiers.

X. Farges demande qu'il soit fait un nouveau ticket DIL pour une coupe et un entretien des alentours de l'ICCF.

G. Voyard se rappelle qu'un entretien du campus via une société extérieure a démarré en 2017. Qu'en est-il de la finalisation de cet entretien ?

N. Biesse répond en expliquant qu'un atelier protégé a été mandaté pour un entretien extérieur du campus, les proximités des bâtiments sont à la charge de la DIL. N'hésitez pas à les solliciter.

F. Leroux précise qu'il serait bon qu'un suivi du site par les responsables de la DIL soit effectué de manière mensuelle car cela est hors du périmètre de l'ICCF.

Y. Hersant rappelle qu'il y a également présence de verre cassé, de débris, ... sur les parkings de Chimie.

N. Biesse : "ces informations seront remontées au prochain CHSCT de l'UCA. "

- Salle de distillation de l'ICCF :

Y. Hersant refait un historique et rappelle que lors du CHS de juillet 2017, il a été acté le fait de faire un devis pour le fréon et l'évacuation de la bouteille d'azote. La bouteille d'argon est évacuée. Les bouteilles de CO2 doivent également être évacuées.

X. Farges aidera dans ces démarches. Pas de ticket DIL encore acté afin de déjà mettre un plan de bataille en place et bien définir les choses (coup pluriannuel).

X. Farges préconise l'évacuation rapide du Fréon (illégal ?), le CO2 et le démantèlement SSI dans un 2<sup>ème</sup> temps.

N. Biesse va demander à la DIL.

F. Leroux souhaite prévoir cela en avance car le coup risque d'être important. L'arrêt et la rénovation de cette salle sera une source d'économie pour l'UCA.

Pour N. Biesse, le projet est cohérent, bien avancé, et soutenu par le SPR. Il faut penser à faire des tickets pour que la DIL soit informée.

F. Leroux s'engage à ce que l'ICCF participe à la rénovation à l'intérieur du bâtiment (paillasse, équipement, ...) avec un appui fort de l'UCA.

## **2. Présentation de X. Farges.**

X. Farges est affecté à l'ICCF au 1<sup>er</sup> Janvier 2018 en tant que Tech Conseiller en Hygiène Sécurité et Prévention des risques en appui des Assistants de Prévention.

F. Leroux fait remarquer que la présence d'un technicien H&S dans une Institut de cette taille est fondamentale. Un personne de métier est un vrai plus pour l'Institut.

A terme (2020), X. Farges devra prendre en charge l'ensemble des problématiques H&S de l'Institut et devenir le responsable prévention avec appui des Assistants de Prévention actuels.

## **3. Stockage et utilisation des poisons, précurseurs d'explosifs et de drogues à l'ICCF.**

Malgré l'achat de coffres à poisons dans chaque bâtiment, l'ICCF possède un nombre important de ces produits et souhaite avoir l'avis et les conseils de nos Conseils de Prévention sur cette problématique.

Y. Hersant fait un état des lieux grâce à la mise en place de Chimithèque (Base de données des produits chimiques de l'Institut).

- Les poisons (197 produits) : Les composés classifiés H300, H310 et 330, dans Chimithèque, sont les 3 classes de produits toxiques.

- Les précurseurs de drogues (25 produits) et d'explosifs (24 produits) : liste des composées fournie par le ministère.

Chaque classe peut être affinée par bâtiment et par étage.

Interrogation de la commission sur la présence de ces composés :

- Comment gère-t-on tous ces volumes sachant qu'on ne peut pas mettre tout sous clé?

- Est-il possible de réduire les volumes ?

- Peut-on sécuriser directement et contrôler l'accès aux réserves ?

Certaines solutions existent déjà à l'ICCF (mise en soute, mise en place dans des armoires ventilées sous clé, ...).

Pour P. Landais, il n'y a pas de solution miracle pour l'ICCF. L'approche par identification est une bonne approche. Il vaudrait mieux regarder en fonction de chaque poste de travail et de chaque situation. Une réunion unique sur cette problématique et une étude de poste peut être envisagée. Il faut retravailler l'organisation du travail (mutualisation des produits de l'ICCF, ...). Il ne faut pas tomber dans l'extrême.

Pour N. Biesse, il faut minimiser les quantités et faire un tri et des enlèvements réguliers.

Pour F. Leroux, il faut minimiser les doublons au mieux pour les poisons. Concernant les coffres achetés, ils seront utiles pour les précurseurs dans les lieux sécurisés (réserves) et scellés. Les réserves devront être sous accès badgés et contrôlés et se conforter au règlement intérieur (concernant les accès).

N. Biesse, P. Landais et le docteur Dalle-Fratte valident.

Y. Hersant souhaite que la cellule Qualité participe à l'écriture des documents relatifs à ces accès.

La mise en place d'un groupe de travail pour étudier cette problématique est actée avec la présence de P. Landais et des responsables en interne pour faire avancer les choses.

P. Landais fait remarquer la qualité du travail déjà mis en place à l'ICCF sur cette problématique. Le recensement, la mise à jour et la classification des produits via Chimithèque est une étape franchie très importante et primordiale.

- F. Leroux questionne le Dr Dalle-Fratte: "Quid sur la mesure des niveaux d'exposition par les indices biologiques ? "

Dr Dalle-Fratte : "Pour évaluer les risques, il faut faire des mesures d'ambiances (collectifs) et des mesures biologiques (individuels : sanguin ou urinaire). "

- F. Leroux: "Qui fait les prélèvements d'ambiance ? "

X. Farges rappelle qu'il faut suivre les textes de lois (tous les 6 mois ou tous les ans ...) mais rien n'est mis en place à ce jour.

Pour N. Biesse, il faut cibler les mesures en fonction des produits utilisés et des valeurs Limites d'Exposition (VLE).

P. Landais donne l'information, qu'actuellement, il y a une étude faite uniquement sur le DMF au niveau du CNRS.

D'après elle, avec l'ensemble des techniques et protocoles de travail et de prévention actuels (petits volumes, faibles concentration, EPI, EPC, ...) il semble claire que nous travaillons bien en dessous des VLE. Si un personnel est exposé, cela est vraisemblablement dû à un non-respect des protocoles techniques et H&S. Les mesures d'ambiance se font de manière ponctuelle et à la demande de la médecine du travail...

C. Jousse estime que le panel technique de l'ICCF pourrait permettre de faire ce genre de test en interne pour une première approche.

Le Dr Dalle-Fratte acquiesce: cela peut servir d'un premier test.

Pour P. Landais, il existe des techniques très simples et peu coûteuses existent déjà ...

N. Biesse s'interroge sur la certification des résultats en interne.

F. Leroux souhaite faire identifier les 15 produits inscrits dans le code du travail et vérifier qu'ils sont (ou pas) présents à l'ICCF et utilisés...

V. Saulze : "Quid des mesures d'ambiance des autres (hors liste des 15) produits avec une VLE ? "

P. Landais répond que cela doit être fait par un organisme extérieur et à la demande et en fonction des alertes. Financièrement, cela ne peut pas être suivi par le SPR du CNRS mais cela peut être pris en charge par la médecine du travail... au pire par le laboratoire.

Pour le Dr Dalle-Fratte, les Fiches Individuelles d'Expositions faites au laboratoire peuvent être un point d'entrée de la liste.

### **5. Problématique des TMD à l'ICCF (suite visite conseiller transport ULISSE).**

C. Jousse prend la parole et présente la problématique générale des TMD afin de la mettre en place à l'ICCF.

Voire présentation page 9 – 12.

La discussion s'articule sur les procédures existantes à l'ICCF et sur les responsabilités de chacun lors de l'envoi et la réception de colis scientifiques.

A l'ICCF, Aurélie JOB est référente habilité ULISSE. Au printemps, seront formées 3 personnes de plus (X. Farges, Laurent et Marc).

P. Landais souhaite qu'une personne au secrétariat soit formée à la réception des colis (mise au froid, contrôle du composé, ...).

Pour A. Gautier, les vrais problèmes sont entre les soutes et l'ICCF et entre la citerne à azote et l'ICCF.

G. Voyard propose la création d'un groupe de travail TMD en lien direct avec Marc Bernier (notre correspondant ULISSE) dans le but de d'écrire et formaliser l'ensemble des protocoles et procédures de cette problématique.

### **6. Questions diverses.**

- A. Gautier : "Qu'en est-il des visites médicales des agents CNRS (fréquence entre 3 et 5 ans) ? "

Dr Dalle-Fratte : "Je suis intérim en attendant la réorganisation du service de médecine de l'UCA qui prendra en charge les agents CNRS (3 médecins sur le site) à partir du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 avec également la présence d'ergonome et psychologue. La fréquence ne sera pas améliorée. "

P. Landais précise que le suivi médical sur Clermont pour les agents CNRS n'a jamais été interrompu ...

Dr Dalle-Fratte rappelle qu'en cas d'urgence, il est toujours possible de demander une visite. L'évolution actuelle de la médecine du travail tend à diminuer les visites.

- A. Gautier : "Concernant les systèmes réfrigérants pour remplacer les bains d'huile, il faut faire du remplacement au cas par cas pour adapter le système réfrigérant au poste de travail (utilisation de radiateurs type "dryzine")."

F. Leroux complète la demande d'A. Gautier en précisant que cela complétera l'action "Cryostat" mise en place par l'ICCF en 2017.

- A. Gautier : "Quid de la procédure de contrôle des pompes à vides ? "

A. Job précise que le vacuomètre est arrivé.

Y. Hersant rappelle que le protocole de suivi est près et qu'il y a beaucoup de pompes à vide à l'ICCF Il y en a beaucoup à l'ICCF (50 unités).

A. Gautier souhaite que le protocole soit flexible en fonction de l'utilisation faite par chacun.

Pour Y. Hersant, c'est modulable et variable en fonction des besoins de chacun. Attention, certaines équipes n'ont toujours pas de suivi. Il faut organiser et mutualiser les process. Le but est l'amélioration.